

SOMMAIRE

Introduction générale

1) LA PRESENTATION

1. La direction
2. La CCSE et ses valeurs
3. Le PEDT : le projet éducatif de territoire
4. Les objectifs du projet

2) LES BENEFICIAIRES

1. Les familles
2. Les enfants porteurs de handicap
3. Le PAI

3) LE FONCTIONNEMENT

1. Présentation du centre et ses spécificités
2. Les règles de vie
3. Le café détente
4. Les mercredis récréatifs
5. La vie quotidiennes, collective
6. Le travail d'équipe
7. Évaluation du projet et du collectif adulte

4) LES ANNEXES

(Affichés ou à demander)

- Règlement intérieur (voir portail famille)
- Charte d'accueil porteur de handicap
- Les Projets animateurs
- Le public 3/11 ans
- Déroulement du goûter
- Protocole sieste et temps calme
- La journée type en APS
- La journée type les mercredis récréatifs
- La journée type en ALSH
- Les thématiques APS et des mercredis récréatifs
- Les p'tits chefs et repas plaisirs



La conclusion

Introduction Générale

"Les p'tites Canailles" est un accueil qui réunit aussi bien l'accueil périscolaire (APS) que l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). La structure est ouverte à l'année avec une fermeture d'une semaine sur les vacances de Noël ainsi que les jours fériés. Ce centre est proposé à des enfants entre 3 à 11 ans et dont la capacité est de 80 enfants maximum. Nous pouvons accepter les enfants ayant 3 ans dans l'année, sous réserve de places disponibles et à condition qu'ils soient scolarisés.

En APS, L'équipe pédagogique est composée :

- 1 directrice
- 1 animatrice référente
- 5 animatrices

Les mercredis récréatifs, l'équipe pédagogique est composée :

- 1 directrice
- 3 animateurs minimum (évolutif selon les effectifs)
- 1 agent de restauration
- 1 renfort sur la pause méridienne

En ALSH, L'équipe pédagogique est composée :

- 1 directrice
- 4 animateurs minimum (évolutif selon les effectifs)
- 1 agent de restauration
- 1 renfort sur la pause méridienne

L'accueil peut accueillir au cours de l'année des stagiaires école ou BAFA

Voici les coordonnées du site :

ALSH.frossay@cc-sudestuaire.fr

APS/ALSH Frossay

10 rue de la mairie

44 320 Frossay

N° tél. : 02.40.27.15.84

Les effectifs d'encadrement varient selon les inscriptions des enfants. Des renforts sont prévus selon les taux d'encadrements suivants :

	3/6 ans	6/11ans
APS	1 animateur pour 10 enfants	1 animateur pour 14 enfants
ALSH	1 animateur pour 8 enfants	1 animateur pour 12 enfants

1. LA PRESENTATION

- **La direction :**

Cynthia CLAPIER : Directrice principale

Je possède un BTS Tourisme, le BAFA, Le SST et le BAFD. Je suis animatrice depuis 2003. Je travaille pour la CCSE (Communauté de Commune Sud Estuaire) depuis 2008. Je suis directrice à temps plein au « P'tites canailles » depuis août 2012.

Claudie BLOT : co-directrice

Elle possède un BPJEPS, le BAFA et le BAFD. Elle dirige l'accueil périscolaire de St Joseph à St Brevin. Elle travaille à l'accueil en l'absence de la directrice principale.

Vanessa GRANDJEAN : Animatrice référente

Elle possède son CAP et son SST. Elle travaille auprès des enfants depuis 2010. Elle est la référente et gère l'accueil lors de l'absence de la direction.

Nos valeurs

Comme l'exprime si bien un vieux dicton africain : "Il faut tout un village pour éduquer un enfant". Cela signifie que l'éducation est l'affaire de tous. Nous désirons élaborer un projet pédagogique qui soit social et culturel. Il oriente le travail des équipes d'encadrement dans le centre en fixant des repères et des objectifs éducatifs.

Le loisir n'est pas synonyme d'oisiveté, il est besoin d'accomplissement et d'enrichissement de l'enfant. Le loisir doit être propice à l'enfant pour lui permettre de développer ses capacités de réflexion, de création et d'intervention ceci grâce à des activités et des modes de relations appropriés.

Un accueil périscolaire n'est pas coupé de la vie sociale, il est le prolongement et le complément des autres milieux (famille, école...) dans lesquels évolue l'enfant.

Il y a de nombreuses valeurs essentielles mais celle que nous tenons à développer au sein de l'accueil s'appelle **la solidarité** à travers l'autonomie, la communication, le respect et l'entraide.

Nous nous engageons à la suivre au sein de la structure en orientant mon équipe dans ce sens.

Nous souhaitons donner à l'équipe les moyens de s'approprier les objectifs. C'est pourquoi nous nous mettrons en accord sur chacun des mots en lien avec ce dernier.

Nos motivations et nos attentes

Notre objectif sera de favoriser l'échange et la communication, au sein du collectif adulte afin que chacun trouve sa place. Ainsi qu'il est écrit dans le projet éducatif de la CCSE, l'APS est un lieu de transition entre le moment de vie (matin et soir), des lieux (école et la maison), et des personnes (parents, enseignants éducateurs). Ces moments sont émaillés de rencontres et de séparations successives qu'il est

indispensable d'accompagner dans les meilleures conditions et surtout dans le plus grand respect des rythmes de chacun.

Les enfants sont beaucoup sollicités à l'école. Ils ont souvent besoin de beaucoup de concentration pour rester calme et posé. C'est pourquoi les moments périscolaires doivent être un moment de détente. Ils auront la possibilité de réaliser des activités créatives, ludique et éducatives. Ce n'est pas une obligation pour eux. Ils peuvent jouer librement à ce qu'ils veulent et même ne rien faire du tout. Toutefois ils devront suivre les règles de vie établies par l'équipe en début d'année scolaire car certes les enfants ont des droits mais aussi des devoirs (ex. : être poli, ranger, aider...).

- **La Communauté de Commune Sud Estuaire (CCSE) et ses valeurs**

L'accueil des enfants en maternelles ou primaires à un rôle très important à jouer dans la vie de l'enfant. Il doit contribuer à son épanouissement et tenir compte du rythme individuel de chaque enfant. Moment de vie alliant détente, repos et jeu.

L'accueil a aussi une fonction pédagogique irremplaçable.

Les enfants vivent de longues journées hors de leur domicile familial. La fatigue, le bruit sont souvent cause d'agressivité et de difficultés scolaires.

Les raisons déterminant la fréquentation d'un accueil périscolaire définissent ses 3 fonctions principales :

1. Une fonction " mode de garde" pour les familles.
2. Un lieu de vie assurant une fonction de socialisation
3. Un espace d'activités qui développe une fonction de découverte et d'accès aux loisirs

Les objectifs de la CCSE :

- Proposer un service pour les habitants de la communauté de commune du sud estuaire répondant aux besoins.
- Permettre à toutes les familles, quelles que soient leurs ressources de bénéficier de ce service
- Proposer un encadrement de qualité pour les enfants.

- **Le projet éducatif de territoire**

- *Rythme et besoins de l'enfant :*

- Adoucir le rythme de vie et prendre en compte les besoins de l'enfant
- Agir de manière globale, dès le plus jeune âge pour faire évoluer les comportements en matière de santé et d'alimentation

- *Continuité et Cohérence éducative :*
 - Faciliter les passages entre les structures d'accueils dédiées à l'âge des enfants
 - Travailler ensemble à la réussite de tous

- *Soutien à la parentalité :*
 - Poursuivre la dynamique de soutien à la parentalité
 - Favoriser l'implication des parents dans nos espaces éducatifs
 - Simplifier le parcours des familles sur le territoire

- *Territoire Inclusif*
 - Faire de nos espaces éducatifs des lieux accessibles à tous

- *Citoyenneté / Sport / Culture*
 - Développer le droit au savoir, à la découverte et l'apprentissage de pratiques culturelles, sportives et de loisirs pour tous
 - Faire du savoir nager une priorité
 - Faire vivre la démocratie et les valeurs relatives au vivre ensemble, à l'acceptation de la différence et du respect des autres

- *Environnement et Mobilité*
 - Eduquer à l'environnement et à l'éco- citoyenneté
 - Développer l'épanouissement et l'émancipation de l'enfant

- **Les objectifs du projet**

Nous tenons à développer au sein du centre : **la solidarité.**

Les objectifs généraux :

1. Prendre en compte le rythme et les besoins des enfants
2. Rassembler les enfants autour d'un projet commun qui leur permettent de développer leur autonomie afin qu'il trouve leur place au sein du groupe
3. Développer les partenariats entre les structures éducatives et les accueils de loisirs
4. Faciliter l'implication des familles et renforcer les liens
5. Sensibiliser à la diversité et favoriser à l'inclusion

6. Développer le droit au savoir, à la découverte et l'apprentissage de pratique culturelle, sportives et de loisirs pour tous
7. Sensibiliser au respect de l'environnement et à l'éco-citoyenneté
8. Faire participer les enfants à l'élaboration et l'équilibre du goûter, des repas et des activités culinaires

Les moyens :

1. Structurer un programme adapté aux besoins et aux envies de l'enfant. Aménager les coins et les salles pour faciliter l'accès et développer leur autonomie.
2. Rencontrer de façon périodique les retraités du « béguinage » et participer à Octobre Bleu. Profiter de nos mamies à la retraite qui nous racontent de belles histoires une fois tous les 2 mois dans le cadre de l'échange « Mamie lit ».
3. Rédaction et mise en place de projet par les animateurs en lien avec les objectifs
4. Échanger nos impressions et nos témoignages face aux situations difficiles rencontrées avec les enfants.
5. Participer à des projets intercommunaux
6. Echanger avec un accueil de Guadeloupe autour d'un projet intitulé « être différent c'est être comme tout le monde ! ».

Les outils :

1. Mise en place d'un tableau des activités
2. Suivre les réunions de mise en place du projet « octobre bleu »
3. Utiliser les outils du pôle ressources
4. Noter les situations dans le cahier des enfants « extraordinaires » et en débattre ensemble lors des réunions.
5. Distribuer aux parents les flyer et affiches indiquant les différents temps fort ouverts aux familles dans le courant de l'année : La soirée jeux de société, le loto, Le journal France Canaille, les repas sur site, les repas plaisirs, les soirées débats, Les Olympiades, « Bobines en film », le festi' famille...

L'évaluation :

« L'évaluation : c'est ce qui permet de mesurer concrètement la portée de nos actions et ainsi les réajuster si nécessaire »

Nous pourrions évaluer nos actions à partir d'indicateur :

- Les échanges entre les animateurs, les enfants et les parents
- L'ambiance au sein des enfants et la socialisation de tous les enfants
- Leur motivation et le nombre d'enfants participants
- La capacité d'écoute et la diversité des projets des enfants et de l'équipe.

- Si les activités sont abouties

Pour ce faire, les réunions de préparation et les discussions d'organisations sont mises en place tous les jeudi matins de 9h à 11h et le premier jeudi du mois de 9h à 12h pour le temps de l'accueil périscolaire.

Pour les mercredis une réunion a lieu de 9h à 12h toutes les semaines paires (hors vacances scolaires).

Pour les vacances, un planning de réunion est établi pour chaque période de vacances (12h pour les petites vacances et 24 h pour les grandes vacances).

La liste est affichée dans le bureau de la direction.

A nous ensemble d'atteindre ces objectifs !

2) LES BENEFICIAIRES

- **Les familles :**

Les inscriptions

Les dossiers d'inscriptions sont à remplir sur le site :

<http://sudestuaire.portail-familles.net> et en cas de souci n'hésitez pas à appeler le service des renseignements au 02.40.27.76.94.

Le règlement intérieur

Un règlement a été établi par arrêté par le bureau communautaire de la CCSE. Toute famille souhaitant inscrire son enfant s'engage à suivre ce règlement que vous pouvez retrouver sur le portail famille.

Les portes ouvertes

Nous ouvrons nos portes aux familles courant juin pour les nouvelles familles qui souhaitent rencontrer l'équipe et visiter les locaux (voir affichage). Le goûter est même offert aux enfants et un café ou boisson fraîche pour les parents. Veuillez prévenir l'équipe de votre passage.

En dehors de ces dates il est possible d'appeler la direction au 02.40.27.15.84 pour prendre un rendez-vous et rencontrer l'équipe d'animation.

- **Les enfants porteurs de handicap : « les enfants extraordinaires »**

Nous avons l'occasion d'accueillir des enfants porteurs de handicap. Lors de l'agrandissement de 2016 le bâtiment a été remis aux normes afin d'accueillir au mieux tous les enfants.

Actuellement, nous pensons que nous possédons tous un handicap : la timidité, d'être étourdi.... Il nous gêne plus ou moins dans notre vie. Il s'agit de ce fait de socialiser tous les enfants et créer une homogénéité afin que chacun trouve sa place. Nous

aménagerons le centre et le programme des activités si besoin pour que l'intégration de ce ou ces enfants soit la meilleure possible. Un animateur viendra en renfort si l'enfant en a besoin dans la cas d'enfant possédant un dossier MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapés) qu'il faudra nous communiquer. Actuellement la CCSE a mis en place une charte d'accueil des enfants et des adolescents porteurs de handicap. La direction devra dans un premier temps rencontrer le ou les parents afin de connaître au mieux les informations concernant l'enfant et son handicap et ainsi l'accueillir dans les meilleures conditions possibles. Ensuite l'équipe se chargera de réaliser une malle personnalisée pour ces enfants extraordinaires dans laquelle nous trouverons des outils qui permettront de mieux connaître l'enfant et l'aider à s'épanouir. Un cahier des enfants extraordinaire est rempli par les animateurs afin de pouvoirs échanger entre animateurs et/ou la direction.

- **Le PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)**

Les parents d'enfants possédant un Protocole d'Accueil Individualisé doivent le déclarer dans le dossier d'inscription. Ils devront nous fournir un document officiel récapitulant les particularités du protocole d'urgence et/ou le régime alimentaire datant de l'année en cours ainsi que les médicaments nécessaires. L'équipe est informée de tout nouveau dossier. Un classeur récapitulatif est rangé dans l'armoire de l'accueil. Il faut bien différencier les PAI et les intolérances. (Voir liste PAI)
Attention : aucun aliment ne devra être donner à l'enfant en cas d'allergie. Il devra apporter son repas et/ou son goûter.

3) LE FONCTIONNEMENT

- **Présentation du centre et ses spécificités**

Le centre

Le centre est situé dans le bourg de Frossay derrière la "Maison de Santé". On peut trouver à proximité : la mairie, la poste et l'épicerie. Si l'on marche un peu, nous sommes à 3 minutes de la boulangerie, "l'Escal", « Le beguinage », la micro crèche « Les p'tits Loups » et de la maison de retraite " les églantines". Les écoles (privée et public) sont à 5 minutes de marche. Un minibus de 9 places est disponible sur place.



La gestion des salles

- Le coin accueil

Il y a le matériel informatique nécessaire à la vérification des inscriptions des enfants (ordinateur, téléphone, tablette, cahier de messages...). On y trouve les dossiers sanitaires des enfants et les talkies walkies pour échanger entre les salles.

- Les sanitaires

Les sanitaires sont séparés en deux parties : un côté pour les 3/5ans (à côté de leur salle) ou l'on trouve une table à langer qui permet de changer les enfants. Un autre pour les 6/11ans est situé à l'entrée du bâtiment (fille en jaune et garçon en bleu). Ainsi l'intimité de chacun est préservée.

Les enfants sont en grande majorité autonomes. Il faut accompagner les moins de 4 ans qui ont besoin de plus d'attention. Il faut surveiller les grands qui une fois en groupe ont tendance à jouer avec l'eau.

Des toilettes de taille maternelle sont situés juste à côté de la salle de sieste et du temps repos.

- Bureau

L'ordinateur est réservé à la direction mais accessible pour tous les agents. La porte y est toujours ouverte pour répondre aux questions des familles...

Interdit aux enfants sans permission.

- La salle « animateur »

C'est une salle de repos et/ou une salle de réunion. Il est aussi possible de s'isoler lors de nos pauses.

- Infirmerie

Permet d'isoler un enfant qui a besoin de calme et de soin ou contagieux, dans l'attente de l'arrivée d'un parent qui a été au préalable prévenu. Il faut remplir le cahier de soins. On n'y laisse nos affaires personnelles dans des casiers qui sont fermés à clé.

- Croc'Canaille = cuisine

La cuisine est une pièce très conviviale. Elle permet aussi de cuisiner des gâteaux ou recettes avec les enfants qui seront dégustés lors du goûter et pour les parents si tout n'a pas été dévoré ! Il est possible aux animateurs pendant leur pause de se faire une boisson chaude (café, thé...). On relève quotidiennement la température des réfrigérateurs. Nous suivons le protocole sanitaire et conservons des échantillons de repas témoin avec la liste des ingrédients. Nous en profitons sur les mercredis avec les repas plaisirs et les vacances avec les repas sur site.

- Salle bidouille

C'est une salle réservée au rangement du matériel extérieur (vélos, ballons, chasubles, matos ...) ainsi que le matériel de jardinage. Elle est interdite aux enfants non accompagnés. On peut aussi nettoyer son matériel de peinture et ne pas le laisser traîner sur l'évier !

Les enfants ont accès par la porte de côté mais doivent rester sur la pelouse s'ils souhaitent un jeu et attendre que les animateurs les appellent.

- Salle de repos

Réservée aux maternelles pour les mercredis après-midi et les vacances, elle permet d'installer une couchette dans le cas où un enfant souhaiterait s'allonger et ne pas être isolé dans l'infirmerie.

- Salle de sieste

Elle est surtout utilisée pendant les vacances et les mercredis. (Nettoyé le mardi et le vendredi (voir protocole sieste))

Les sanitaires juxtaposés permettent de changer les enfants si besoin.

Lors de projet comme « Bobines en film », elle est utilisée comme salle de projection pour tous.

- Grande pièce de vie

C'est une pièce aménagée avec des coins pour les enfants (dînettes, coloriage, voiture, construction...) On favorise l'autonomie en les laissant libre d'utiliser le matériel placé en libre-service, il suffit d'enfiler un collier. Il y a du mobilier ainsi que des armoires avec des jeux de sociétés pour les 6/11 ans. Ils doivent juste demander la permission à un animateur avant de se servir pour les jeux afin d'éviter la casse la perte de pièce.

- La mezzanine

Elle est réservée aux enfants entre 8 et 11 ans (CE2-CM2) pour réaliser les activités. Il doit toujours avoir la présence d'un animateur et 18 enfants maximum. Il faut favoriser l'autonomie mais se méfier des escaliers et du balcon. Ils n'ont pas le droit de s'approcher des rambardes, de se pencher, de grimper ou de jeter quoi que ce soit.

- Régitounet :

Il s'agit d'un local servant principalement à l'hygiène et au ménage avec une machine à laver, sèche-linge et séchoir. Il contient le matériel de sortie (glacières, gourdes, chariots roulants, serviettes...). Ce local doit être toujours rester fermé car il contient de nombreux produits d'entretien qui sont dangereux pour la sécurité des enfants (local ménage).

- Brick à Brack :

Il s'agit d'un local permettant le stockage du matériel pédagogique. L'armoire noire est réservée aux animateurs pour les activités du mercredi. Ce local doit être

toujours fermé à clé.

- La salle brico canailles :

Elle est réservée aux 3/5ans avec leur armoire de jeux de société, un coin dinette, un coin voitures, leurs sanitaires et la bibliothèque. Ils peuvent dessiner sur le tableau blanc avec un marqueur effaçable.



- Une cour avec un petit jardin et un préau :



Le préau est réservé aux maternelles pour jouer avec la cabane et les bacs sensoriels.

La cour est réservée aux tricycle, vélo ou pour dessiner sur le sol avec des craies de trottoir (marelle, maison, morpions...)

On peut aussi profiter des traçages au sol installé en juin 2022.

La pelouse est réservée au primaire pour jouer au foot si elle n'est pas trop humide.

- **Les règles de vie**

Les règles de vie sont définies par l'équipe et suivent une règle établie par la CCSE à travers le règlement intérieur. Elles permettent de donner des repères aux enfants ainsi qu'à l'équipe. Elles permettent de veiller à l'hygiène et à la sécurité de tous et de travailler avec du matériel entretenu et des locaux en bon état. Elles seront ré-établies à chaque début d'année scolaire par l'équipe et en compagnie des enfants. Elles sont travaillées avec les enfants afin de les rendre accessibles à tous à travers des affiches colorées et claires installées aux endroits stratégiques du bâtiment. Elles sont plus ludiques et vivantes grâce aux photos et aux images.



- **Le café détente**

Il s'agit d'un moment d'échange et de convivialité, le premier vendredi de chaque mois, entre les familles et l'animatrice désignée pour ce temps fort.

Le premier vendredi du mois à partir de 16h30, autour d'un café gourmand, une animatrice échange avec les familles sur le rythme de l'accueil, la thématique dans un moment de détente.

- **Les mercredis récréatifs**

Le mercredi est une journée de détente et de décompression pour les enfants. Dans la continuité de l'école, nous proposons des activités manuelles et/ou physique aux enfants de manière ludique mais à caractère éducatif. Les primaires établissent ensemble leurs programmes et sorties à chaque début de trimestre en collaboration avec l'animatrice.

Nous respectons le rythme de l'enfant et ses besoins au sein du groupe....

Le temps calme, c'est quoi ?

C'est un moment bénéfique et reposant pour les primaires et les maternels qui partent en début d'après-midi. Dans une

société où tout va très vite, il devient urgent de prendre le temps de souffler ! L'enfant dispose d'un temps cadré qui va lui procurer un sentiment de sécurité, l'objectif étant de lui instaurer un rituel relaxant et bienveillant. Pour être efficace, il doit durer environ 1h à partir de l'arrivée de la cantine.

Le groupe se positionne dans la grande salle afin de pouvoir continuer en parallèle à accueillir les familles.

Le temps calme se découpe en 2 temps :

1. Minimum 20 min de relaxation ou de méditation (possibilité d'utiliser la malle zen)
2. Sur le reste du temps les enfants ont le choix entre l'atelier hebdomadaire de la pause méridienne, la lecture, jouer à un jeu de société de la liste (échec dame, puzzle, petit bac et coloriage)

- **La vie quotidienne, collective**

L'accueil/départ :

Nous pensons qu'il faut rester courtois et souriant. Nous recevons souvent plusieurs informations en même temps. Il faudra rester calme et prendre le temps de faire les choses dans le bon sens. Deux animateurs référents ont été désignés pour le premier trimestre, ce qui facilite l'accueil de nos tous petits. Il faut aller vers les parents si la séparation est difficile et essayer de récolter le maximum d'informations sur l'enfant et le partager au reste de l'équipe. Je pense qu'il faut réaliser un accueil soigné car



1 avec Magali



cela représente une première prise de contact avec les familles. La première impression est la plus importante. Il faut montrer l'exemple aux enfants sur la politesse.

Les repas :

Le petit déjeuner doit favoriser l'autonomie de l'enfant. Il pourra apprendre à débarrasser sa table et à se servir.

Le repas est un moment de convivialité. Nous nous intégrerons au sein des groupes d'enfants. Nous essayerons de faire participer les enfants à la mise en place du repas ou même à sa fabrication lors des repas sur site (ex. repas à thème, atelier cuisine, projet p'tits chef...). Le projet « des p'tits chefs » et « repas plaisir » est à retrouver en annexe.

Les soins :

Ils seront assurés par l'animateur qui aura été témoin de la chute. Mais nous devons le soutenir et l'aider si le besoin s'en ressent. Aucun médicament ne doit être administré aux enfants. Il faudra favoriser la glace, l'eau et le savon. Ne pas hésiter à demander conseil.

Il faudra remplir le cahier d'infirmerie. Nous faisons attention aux PAi et aux ordonnances.

En cas de blessure importante, l'animateur devra demander à un collègue d'appeler les parents pour les prévenir.

Les numéros d'urgence sont affichés au-dessus des téléphones.

Les activités :

Il faut prendre en compte le fait que la majorité des enfants sont heureux de venir donc ils suivront le rythme collectif avec plaisir. D'autres par contre, une minorité seront peut-être déçus d'être là. Il faudra les écouter et tenter de satisfaire leurs envies afin qu'ils passent un bon moment.

Notre rôle consistera à prendre en compte leurs idées et de les aider à faire aboutir leur projet. Il faudra leur proposer des activités accessibles à tout âge et leur présenter de manière attractive. Nous pourrions suggérer sans imposer.

Le linge

Nous possédons une machine à laver et un sèche-linge. Il faudra laver la literie une fois par mois sauf lorsqu'il y a des accidents (pipi, tache...). Il n'y a pas de référent, tout le monde devra participer et ne pas hésiter à demander de l'aide.

Les téléphones

Nous vivons dans une époque où le portable est chose courante. Les portables devront rester éteints pendant le temps de travail. Ils peuvent se révéler très utiles lors des sorties ou pour servir de montre ou chronomètre. Il faut que cela reste dans les limites du raisonnable.

Les jeux extérieurs

Mise à part dans le cadre d'un projet spécifique : les jeux, cartes et objets extérieurs au centre sont interdits afin d'éviter le vol, la perte, la convoitise, la jalousie et la détérioration des jouets.

L'hygiène :

Il faudra veiller à ce qu'ils se lavent les mains et la bouche avec du savon et de l'eau. Il faudra accompagner les tous petits qui auront besoin de conseils, d'être guidés lorsqu'ils vont aux toilettes.

Les animateurs doivent montrer l'exemple et se laver les mains régulièrement.

La sécurité :

Il faut essayer d'anticiper tous les dangers possibles avant chaque activité et comment y parer.

Ne pas oublier avant chaque sortie : le numéro du centre ou de la directrice, la trousse à pharmacie, de l'eau, de la crème solaire, des vestes jaunes....

Il faut se méfier du soleil et de la fatigue des enfants car c'est une chose qu'ils prennent souvent à la légère... Il faut savoir s'adapter selon les facteurs extérieurs. Il faudra donc définir les dangers avant et pendant les activités.

- **Le non-négociable**

Sur les points qui suivent au regard de la loi et des valeurs de la CCSE, nous ne pouvons négocier dans la mesure où le responsable du centre, ce sont les directrices et que nous ne voulons pas être mis à mal.

L'alcool : Compte tenu de leur jeune âge les enfants n'auront pas le droit d'en consommer. Pour les adultes il ne faut pas oublier que nous sommes là pour les enfants et que nous devons montrer l'exemple. C'est pourquoi nous suivrons la même politique qu'eux. Nous serons toujours frais et disponible pour toute éventualité.

Le tabac : depuis le 1^{er} février 2007, la consommation de tabac est interdite dans les lieux publics. De plus il est interdit de fumer pour les mineurs de moins de 16 ans. Les adultes fumeurs pourront s'accorder leur « pause clope » hors de la vue des enfants et hors du centre pendant leur pause.

La drogue : la consommation de drogue est interdite par la loi et donc passible de renvoi.

Les actes de violences : Il faudra anticiper tout moment d'égarement. Pour cela il faudra être à l'écoute pour prévenir toute conduite violente entre enfant ou adulte qui pourrait être évitée au niveau physique et oral.

- **Le travail d'équipe : Le travail d'équipe**

Si l'on souhaite que les enfants soient solidaires entre eux, il faut que le collectif d'adulte soit soudé et communique à chaque instant pour permettre une cohérence. Ainsi chacun avec ses caractéristiques devra participer, amener une pierre à cet édifice.

Les directrices

- Garant devant la CCSE de l'application des objectifs
- Réalise un projet pédagogique avec son équipe et veille à son bon déroulement et son application
- Doit montrer l'exemple
- Doit garder secret les informations concernant les familles
- Rôle formateur auprès des animateurs
- Doit être à l'écoute du collectif adulte (cuisine, animation, intervenant...)
- Veille à la sécurité de tous
- Garant de l'entretien du matériel et de sa conformité en compagnie de l'équipe

La référente

- Est à l'écoute de chacun
- Doit montrer l'exemple
- Doit garder secret les informations concernant les familles
- Rôle formateur auprès des animateurs
- Doit être à l'écoute du collectif adulte (cuisine, animation, intervenant...)
- Veille à la sécurité de tous
- Doit prendre en compte les besoins de tous
- Travaille en collaboration avec la directrice

Les animateurs

- Rôle référent vis-à-vis de l'enfant, il est à son écoute
- S'assure du respect de l'autre de la vie du groupe
- Doit montrer l'exemple
-
- Doit garder secret les informations concernant les familles
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs.
- S'implique dans le fonctionnement du collectif (travail en équipe) et savoir s'adapter
- Veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination.
- Participe à l'élaboration, organisation et à l'animation de la vie collective
- Suscite et fait vivre des activités de différentes natures en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et du rythme des enfants
- Assure la sécurité physique et morale de l'enfant en particulier les sensibiliser,

dans le cadre mise en œuvre d'un projet pédagogique.

Le stagiaire :

- ☐ Rôle référent vis-à-vis de l'enfant, il est à son écoute
- ☐ Doit montrer l'exemple
- ☐ Doit garder secret les informations concernant les familles
- ☐ S'assure du respect de l'autre de la vie du groupe
- ☐ S'implique dans le fonctionnement du collectif (travail en équipe)
- ☐ Participe à l'élaboration, organisation et à l'animation de la vie collective
- ☐ Assure la sécurité physique et morale de l'enfant dans la vie du centre et les activités

- **L'évaluation du projet et du collectif d'adulte**

« **L'évaluation** : c'est ce qui permet de mesurer concrètement la portée de nos actions et ainsi les réajuster si nécessaire »

Tout projet a besoin, pour mesurer sa portée, de moments, d'évaluation afin de réguler, adapter ou conforter les options choisies par l'équipe d'animation face aux besoins des enfants.

Pour ce faire, outre les réunions de préparation (tous les jeudis matin), les discussions de concertations et d'organisations, nous mettrons en place, une séance d'évaluation où chacun fera le bilan du centre et de soi-même (autocritique, travail, ponctualité, gestion des enfants, socialisation au sein du collectif).

Une coordination réunissant tous les animateurs travaillant au sein de l'accueil au cours de l'année sera fixée une fois par an afin de permettre une meilleure cohésion d'équipe.

Conclusion

Il est difficile de tout définir dans un seul projet pédagogique qui reste évolutif, concis selon les équipes et le contexte social.

Vous trouverez donc en annexes, les projets en cours, les journées types ou encore les chartes.

N'hésitez pas à les réclamer, ils sont indiqués dans le sommaire.

N'oublions pas que « la solidarité est la tendresse des peuples ! En matière de solidarité se sont les plus petits qui s'avèrent être les plus grands !»

- Gérard Briffoteaux-

Bonne lecture